

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE
COMTÉ DE PIERRE-DE SAUREL**

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Pierre-De Saurel (MRC) tenue à la salle du Conseil de la MRC, au 50, rue du Fort, à Sorel-Tracy, le mercredi 23 novembre 2016, à 20 heures, sont présents :

Madame la Conseillère régionale,
Messieurs les Conseillers régionaux,

Michel Blanchard	Saint-David
Luc Cloutier	Saint-Gérard-Majella
Olivar Gravel	Saint-Joseph-de-Sorel
Louis R. Joyal	Yamaska
Maria Libert	Saint-Aimé
Denis Marion	Massueville
Michel Péloquin	Sainte-Anne-de-Sorel
Serge Péloquin	Sorel-Tracy
Claude Pothier	Saint-Roch-de-Richelieu
Gilles Salvas	Saint-Robert
Jean-François Villiard	Sainte-Victoire-de-Sorel

tous conseillers de la Municipalité régionale de comté de Pierre-De Saurel, formant le quorum sous la présidence de M. Gilles Salvas, préfet.

Est absent :

Sylvain Dupuis	Saint-Ours
----------------	------------

Sont également présents : M. Denis Boisvert, directeur général et secrétaire-trésorier, M^e Jacinthe Vallée, greffière, M^{me} Josée Bergeron, directrice des ressources financières et matérielles, M^{me} Josée-Ann Bergeron, coordonnatrice aux communications, et M. Gabriel Rioux, coordonnateur à l'aménagement du territoire.

NOTE : À 18 h 30, les membres se sont réunis en comité général de travail et en caucus.

2016-11-392 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par : M. le Conseiller régional Olivar Gravel
Appuyé par : M. le Conseiller régional Denis Marion

Que l'ordre du jour soit adopté sans modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
(VOIX ET POPULATION) / PARTIE 1 DU BUDGET

2016-11-393 ADOPTION D'UNE RÉOLUTION CONCERNANT L'ANALYSE DES CRITÈRES DE RÉPARTITION DE CERTAINES DÉPENSES DE LA MRC

CONSIDÉRANT les nombreuses discussions entre les membres du Conseil entourant l'élaboration des prévisions budgétaires 2017 de la MRC;

CONSIDÉRANT que le gouvernement prévoit déposer sous peu le projet de loi sur la gouvernance de proximité;

CONSIDÉRANT que de nouvelles compétences pour les MRC et les municipalités pourront éventuellement découlées de l'adoption de ce projet de loi par le gouvernement;

CONSIDÉRANT que le partage des coûts liés à la mise en œuvre du plan de développement de la zone agricole (PDZA) a suscité des questions de la part du maire de la ville-centre;

CONSIDÉRANT l'arrangement conclu entre les membres du Conseil pour l'année budgétaire 2017 prévoyant :

- que la contribution de la ville-centre sera limitée à 20 % des coûts liés au PDZA;
- que le solde sera puisé dans le surplus accumulé de la MRC;
- qu'une réflexion sera initiée au début de 2017 pour analyser les diverses possibilités de répartir les dépenses liées au développement économique, touristique et agricole.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. le Conseiller régional Michel Péloquin
Appuyé par : M. le Conseiller régional Louis R. Joyal

Que le Conseil de la MRC confirme qu'il entreprendra le plus tôt possible au début de l'année 2017 une réflexion sur les diverses possibilités de répartir les dépenses liées au développement régional (économique, touristique, social et agricole) pour y apporter, s'il y a lieu, à partir de 2018 les changements qui auront été décidés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
(VOIX ET POPULATION) / PARTIE 1 DU BUDGET

PRÉSENTATION DU BUDGET ET QUOTES PARTS

M. le Préfet Gilles Salvat prend quelques minutes pour préciser les tâches du comité de suivi budgétaire et les membres y participant. Il mentionne l'importance de ce comité et de la participation du directeur général adjoint et secrétaire trésorier adjoint ainsi que de la directrice des ressources financières et matérielles de la MRC.

La directrice des ressources financières et matérielles de la MRC, M^{me} Josée Bergeron, présente aux membres du Conseil l'ensemble des prévisions budgétaires de l'année 2017.

2016-11-394

ADOPTION DE LA PARTIE 1 - ENSEMBLE DES MUNICIPALITÉS

Revenus

Quotes-parts	7 407 058 \$
Services rendus aux organismes municipaux	132 540 \$
Autres services rendus	6 100 \$
Amendes et pénalités	58 375 \$
Intérêts	43 635 \$
Autres revenus de sources locales	1 100 215 \$
Transferts	3 320 719 \$
Affectations	2 389 385 \$

Total des revenus 14 458 027 \$

Dépenses

Rémunération (élus)	123 675 \$
Rémunération (employés)	1 091 065 \$
Cotisations de l'employeur (élus)	9 105 \$
Cotisations de l'employeur (employés)	211 885 \$
Administration générale	580 920 \$
Sécurité publique	6 970 \$
Transport	704 085 \$
Hygiène du milieu	5 479 609 \$
Santé et bien-être	33 260 \$
Aménagement, urbanisme et développement économique	2 363 078 \$
Loisirs et culture	2 227 660 \$
Emprunts et frais de financement	1 475 805 \$
Activités d'investissement	150 910 \$

Total des dépenses **14 458 027 \$**

Il est proposé par : M. le Conseiller régional Olivar Gravel
Appuyé par : M. le Conseiller régional Michel Blanchard

Que le Conseil de la MRC adopte les prévisions budgétaires reliées à la partie 1 du budget 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
(VOIX ET POPULATION) / PARTIE 1 DU BUDGET

2016-11-395 **ADOPTION DE LA PARTIE 2 - MUNICIPALITÉS RURALES**

Revenus

Quotes-parts	19 800 \$
Transferts	28 715 \$

Total des revenus **48 515 \$**

Dépenses

Aménagement, urbanisme et développement économique	48 515 \$
--	-----------

Total des dépenses **48 515 \$**

Il est proposé par : M. le Conseiller régional Jean-François Villiard
Appuyé par : M^{me} la Conseillère régionale Maria Libert

Que le Conseil de la MRC adopte les prévisions budgétaires reliées à la partie 2 du budget 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
(VOIX ET POPULATION) / PARTIE 2 DU BUDGET

2016-11-396 **ADOPTION DE LA PARTIE 3 - ÉVALUATION FONCIÈRE**

Revenus

Quotes-parts	263 015 \$
Services rendus aux organismes municipaux	6 500 \$

Total des revenus **269 515 \$**

Dépenses

Administration générale 269 515 \$

Total des dépenses 269 515 \$Il est proposé par : M. le Conseiller régional Denis Marion
Appuyé par : M. le Conseiller régional Claude Pothier

Que le Conseil de la MRC adopte les prévisions budgétaires reliées à la partie 3 du budget 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
(VOIX ET POPULATION) / PARTIE 3 DU BUDGET2016-11-397 **ADOPTION DE LA PARTIE 5 - TRAVAUX DE COURS D'EAU****Revenus**Quotes-parts 834 590 \$
Services rendus aux organismes municipaux 270 620 \$**Total des revenus 1 105 210 \$****Dépenses**

Hygiène du milieu 1 105 210 \$

Total des dépenses 1 105 210 \$Il est proposé par : M. le Conseiller régional Luc Cloutier
Appuyé par : M. le Conseiller régional Michel Péloquin

Que le Conseil de la MRC adopte les prévisions budgétaires reliées à la partie 5 du budget 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
(VOIX ET POPULATION) / PARTIE 5 DU BUDGET**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES CRÉDITS - DÉPENSES PRÉVUES AU BUDGET 2017**

Je soussigné certifie que la MRC dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses au budget 2017 sont projetées.

Délivré à Sorel-Tracy le 23 novembre 2016.

Denis Boisvert
Directeur général et secrétaire-trésorier**DISCOURS DU PRÉFET**

M. le Préfet Gilles Salvat prend la parole pour résumer les grandes lignes du budget 2017.

2016-11-398 **AUTORISATION D'AMORCER LES PROJETS INSCRITS À LA LISTE DES PROJETS ET INVESTISSEMENTS 2017**

Les membres du Conseil prennent connaissance de la liste des projets et investissements pour l'année 2017.

CONSIDÉRANT que les responsables des différents services de la MRC désirent obtenir l'autorisation d'amorcer les projets figurant sur cette liste;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. le Conseiller régional Denis Marion

Appuyé par : M. le Conseiller régional Luc Cloutier

Que le Conseil de la MRC autorise les responsables de services à amorcer les projets inscrits à la liste des projets et investissements pour l'année 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
(VOIX ET POPULATION) / PARTIE 1 DU BUDGET

2016-11-399 **DÉPÔT D'UN EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCLARATIONS DES EMPLOYÉS DE LA MRC SUR LES DONS, MARQUES D'HOSPITALITÉ ET AUTRES AVANTAGES REÇUS POUR L'ANNÉE 2016**

Il est proposé par : M. le Conseiller régional Serge Péloquin

Appuyé par : M. le Conseiller régional Louis R. Joyal

Que le Conseil de la MRC accepte le dépôt de l'extrait du registre des déclarations des employés de la MRC sur les dons, marques d'hospitalité et autres avantages reçus pour l'année 2016, le tout conformément à l'article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
(VOIX ET POPULATION) / PARTIE 1 DU BUDGET

2016-11-400 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Certains journalistes et citoyens adressent des question aux membres du Conseil.

2016-11-401 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par : M. le Conseiller régional Olivar Gravel

Appuyé par : M. le Conseiller régional Michel Péloquin

Que la séance soit levée à 20 h 47.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
(VOIX ET POPULATION) / PARTIE 1 DU BUDGET

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une conformément à l'article 142 du Code municipal (L.R.Q., c. C-27.1).

Gilles Salvas, préfet

M^e Jacinthe Vallée, greffière